

<http://lipietz.net/De-Barcelone-a-Copenhague-peut-on-atteindre-un-accord-equitable-sur-le-climat>

Congrès de l'UICN (Union Mondiale pour la nature),
Barcelone

De Barcelone à Copenhague :

peut-on atteindre un accord

équitable sur le climat pour

l'après-2012 ? La parole aux



vs d'Afrique, Amérique

Date de mise en ligne : mardi 7 octobre 2008

Date de parution : 7 octobre 2008

atine et Asie

- Alain Lipietz et les Verts - Un Plan Climat-Energie pour les copropriétés -

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Chers amis,

Cette discussion aura montré la considérable évolution des esprits en cinq ans (disons, depuis la [Conférence des Parties à la Convention sur la biodiversité de La Haye](#) et le précédent [congrès de l'UICN à Bangkok](#)), notamment dans le dialogue entre l'UICN, les organisations non gouvernementales et les organisations officielles.

* On identifie clairement la situation de blocage, sur le climat, due à la rivalité-complicité entre les États-unis et les pays émergents comme la Chine : chacun des deux tire parti du refus de l'autre de faire le premier pas pour n'en faire aucun lui-même. Cette situation dessine une solution pour la conférence post-Kyoto (Copenhague) : tout pays dépassant une certaine limite d'émission de gaz à effet de serre par habitant devrait devenir automatiquement membre de l'annexe B, c'est à dire des pays soumis à des contraintes de réduction (proposition que j'avais faite [à l'OCDE dès 1999](#))

* La convention sur la biodiversité et la convention sur le climat ne sont plus séparées et opposées. Chacun comprend : « Oui, le changement climatique bouleverse les écosystèmes et réduit la biodiversité, oui, le bouleversement des écosystèmes par l'homme a des effets climatiques. Il n'est plus question de contester les efforts sur les écosystèmes, tels que la reforestation, dans la lutte contre le changement climatique. La réflexion au sein de la Convention Climat sur le projet REDD (Réduction des émissions par déforestation et dégradation des écosystèmes) qui a été aujourd'hui discuté, avec subtilité, en témoigne.

* La responsabilité conjointe et différenciée des différents pays vis à vis du changement climatique n'est plus envisagée à travers une division à la serpe entre le Nord et le Sud (l'annexe B et les autres) mais bien selon des critères sociaux de riches et de pauvres : c'est le projet *eco-equity*.

* Les Mécanismes de Développement Propre sont désormais acceptés, mais ils sont discutés selon des critères exigeants.

* Enfin, parler « d'adaptation au changement climatique » n'est plus un crime qui reviendrait à « accepter le changement climatique », puisque désormais tout le monde se résigne à une augmentation de +2° de la température de la planète, ce qui aura forcément des effets désastreux sur les ressources des terriens les plus pauvres : il faut donc prévoir une « adaptation ».

Bref, face à cette double crise (climat + biodiversité), déjà commencée, et face à la quelle on nous annonce que la fenêtre d'action est ouverte jusqu'à 2015, fou qui fait le délicat. On discute efficacité, on discute justice.

Pour répondre au débat, je me contenterai de mes expériences en tant que président de l'intergroupe « Développement soutenable et commerce international » et président de la Délégation pour la Communauté andine du Parlement européen.

* Rappelons d'abord que pour le moment, ni les Mécanismes de Développement Propre, ni la REDD ne sont inclus dans le système européen des quotas d'émission (ETS). L'objectif de l'Union européenne est officiellement de limiter l'augmentation de la température moyenne du globe à 2°. Cela dit, dans les faits, le scénario implicite est le scénario A1B du troisième sous-groupe du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (IPCC-GIEC). Or

ce scénario prévoit une hausse comprise entre 2° et 2,4°, et le propre coprésident de ce sous-groupe [parie plutôt sur le scénario B à 2,6°](#). Tenir le scénario A1B signifierait que l'Union européenne prenne des engagements fermes et unilatéraux pour une baisse de 30% de ses émissions historiques d'ici 2020, or on se contente de plus en plus souvent du seul objectif déjà décidé, -20%.

* En ce qui concerne le financement de l'aide à la mutation des technologies énergétiques du Sud ou à l'adaptation, je rappelle que des financements ont déjà été décidés à la conférence de Marrakech des parties à la Convention Climat. Une bataille a eu lieu au Parlement européen sur l'affectation des revenus liés à la vente des permis d'émission. Il n'est pas encore évident qu'elle sera affectée à l'aide aux pays en développement, car les pays pauvres de l'Europe orientale exigent la plus grosse part ! Pourtant, dans la convention de Rio, il était précisé que les pays développés prendraient en charge la totalité du surcoût, pour les pays en développement, des techniques de lutte contre le changement climatique !

* S'agissant des accords d'association que l'Europe noue avec des pays émergents ou moins avancés, leur feuille de route contient toujours un paragraphe préliminaire sur le social et l'environnement. Pourtant, depuis des années, le Commissaire au commerce, Peter Mandelson, a imposé des accords de plus en plus libre-échangistes. La crise mondiale du libéral-productivisme qui vient de s'ouvrir a conduit au départ de nombreux banquiers, mais aussi de Peter Mandelson, qui était de plus en plus contesté pour sa dureté dans les négociations. Nous verrons ce que nous réserve sa successeure, Lady Ashton.

* Il y a eu ici un débat sur « Faut-il financer l'adaptation par projets ou par nation ? » Je dois dire, hélas, que dans l'état actuel de bien des gouvernements, je ne suis pas chaud pour financer autre chose que des projets précis. Un projet tel que [ITT en Équateur](#) (ne pas toucher à des réserves de pétrole qui se trouvent sous une réserve naturelle très importante, et pour cela compenser le manque à gagner de l'Équateur), est un projet précis, et il existe des moyens juridiques de le pérenniser. Mais j'ai vu trop de contre-exemples. Ainsi, au Pérou (pays dont le revenu actuel par habitant est nettement supérieur à celui de la France ou de l'Italie en 1955, et qui tarde à redistribuer cette richesse à son peuple), l'Union européenne finance des « zones tampons », comme le [projet « Pro-Manu »](#), c'est-à-dire des zones à flanc de montagne pour tâcher d'y fixer les Quechua qui descendent de la Sierra et envahissent les zones amazoniennes peuplées de Guarani, avec des techniques agricoles sur brûlis extrêmement dangereuses. J'ai pu constater que quand le projet n'est plus financé par l'Union européenne, il est abandonné par les autorités péruviennes !

* Je suis profondément d'accord avec l'idée que le projet REDD doit être sous la triple tutelle de la Convention climat, de la Convention biodiversité et de la Convention forêts, et respecter la convention 169 de l'OIT sur les droits des peuples indigènes. Dans mon expérience de la Communauté andine, je m'efforce de m'en tenir à ces principes, mais il faut bien comprendre que lorsque l'Union européenne refuse de financer un projet incorrect, d'autres grandes puissances comme la Chine sont toujours là pour financer inconditionnellement.

* Enfin, je suis totalement d'accord que le marché, en tant que signal-prix, est totalement inopérant dans la défense des droits des populations futures, et donc dans la défense du climat et de la biodiversité. Cela dit, les sacrifices demandés à des pays en développement, en particulier aux plus pauvres, au nom du service environnemental que rend leur écosystème à la planète, doivent être rémunérés, et cela demande des fonds, et des fonds permanents.

Prenons l'exemple de la reforestation : qu'en attendons-nous ? Une captation du gaz carbonique ? Ou la défense d'un écosystème riche en ressources pour les populations locales ? Va-t-on considérer les [plantations d'arbre à palme plantées par les paramilitaires colombiens](#) sur les terres d'agriculture vivrière volées aux paysans comme un cas de reforestation ? J'en ai [discuté avec la prix Nobel de la Paix, Wangari Maathai au Kenya](#) : dans ses opérations de reforestation, elle avait obtenu des financements de la Banque mondiale pour faire pousser des arbres à croissance rapide, donc à forte capacité de captage du gaz carbonique (eucalyptus), mais a beaucoup plus de

difficultés lorsqu'elle veut faire planter des espèces endogènes.

Disons le donc tout net : Oui à REDD, mais pas comme un moyen de capter les émissions de gaz carbonique des voitures des riches ; oui à REDD comme un moyen de financement d'écosystèmes où la population locale puisse vivre heureuse selon un modèle soutenable.